

BTS Collaborateur Juriste Notarial

(ex BTS Notariat)

Qu'est-ce que le BTS Notariat ?

- Diplôme d'Etat post-bac axé sur l'assistance au notaire
- Durée de la formation : 2 ans
- Niveau terminal d'études : Bac + 2
- Ce BTS forme les **collaboratrices ou collaborateurs directs** des offices notariaux. Il permet d'acquérir de solides compétences dans le traitement juridique, administratif et comptable des dossiers dans l'office notarial ainsi que des connaissances managériales et juridiques appliquées à la gestion d'un office notarial.
- **Ce BTS répond à un besoin réel du marché**
 - Un besoin réel pour un(e) notaire de s'appuyer sur un(e) collaborateur(rice) performant(e) dans les différentes tâches au sein de l'office et dans l'utilisation des logiciels professionnels spécialisés ;
 - L'augmentation du nombre d'offices notariaux.

Quel profil pour ce BTS ?

Les aptitudes et compétences professionnelles nécessaires

- Capacité à s'approprier les règles juridiques, avec une bonne culture générale et une maîtrise de la langue française écrite et orale ;
- Aptitudes à la communication et aux relations humaines et la bonne appropriation d'une langue étrangère (anglais souhaité)

Les qualités personnelles

Le sens des responsabilités en lien avec un esprit d'initiative et d'autonomie. Des qualités de rigueur et l'organisation. Le respect des règles éthiques et déontologiques au service de la discrétion, l'amabilité, et la diplomatie.

Les conditions d'accès

- Baccalauréat technologique STMG et général
- Baccalauréat professionnel (GA, Commerce Vente,) sous condition d'un accompagnement spécifique en Bac Pro

L'horaire hebdomadaire

Enseignements	1ère année	2ème année
Culture générale et expression	3 h	3 h
Langue vivante étrangère 1	3 h	3 h
Environnement économique et managérial du notariat	3 h	3 h
Droit général et notarial	8 h	8 h
Techniques notariales	10 h	10 h
Activités professionnelles appliquées	3 h	3 h
Langue Vivante étrangère 2 (facultatif)	2 h	2 h

Les stages en entreprise

12 semaines de stage sur les deux ans au sein d'un ou plusieurs offices notariaux

Ces stages permettent de compléter les apports en formation et de développer des compétences professionnelles :

- **S'organiser** : Gérer le temps, ordonnancer les activités, utiliser les outils de planification, gérer les dossiers ;
- **Rédiger les actes** : Analyser le dossier (identifier l'objet de l'acte, les parties, les intervenants, les biens et/ou les droits concernés, réunir les pièces nécessaires au dossier), Conduire une négociation immobilière (reformuler les besoins, identifier le bien à proposer, estimer le bien,...), Evaluer le montant des frais, préparer la taxation de l'acte en utilisant les outils spécifiques, Rédaction de l'acte (sélectionner les formules, structurer l'acte...) ;
- **Accomplir les formalités** : Contrôler les actes et les sous-produits, exécuter les formalités liées à l'acte ;
- **Communiquer** dans le respect des règles déontologiques à l'oral et à l'écrit.

BTS Collaborateur Juriste Notarial

Pour quels débouchés ?

Débouchés professionnels

Le titulaire du BTS Notariat est un collaborateur dont les responsabilités dépendent du niveau de ses connaissances en droit et de son expérience. Il exerce principalement son activité au sein d'un office notarial dont le ou les titulaires sont des notaires.

Il peut également engager ou poursuivre un parcours professionnel au sein d'autres organisations liées ou non au notariat, (Chambres départementales des notaires, Conseil régional des notaires) ou encore en centre de gestion agréé, service juridique d'entreprise, collectivité territoriale, agence immobilière, promoteur immobilier,

Quelles formations après ?

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle mais avec un très bon dossier ou de bons résultats à l'examen, une poursuite d'études est envisageable :

- **Dans le domaine du notariat**
 - Université de La Réunion : Licence « Droit » puis Master Droit du Patrimoine puis Diplôme Supérieur du Notariat
- **Les licences professionnelles proposées sur l'île** dans des domaines variés

Où se former ?

En formation initiale :

- Lycée Louis PAYEN Saint Paul (Réunion)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Contact pour ce BTS à la Réunion
Lycée Louis PAYEN
Rue Saint Louis
97460 Saint Paul

☎ : 0262 22 56 39

✉ : ce.9741050y@ac-reunion.fr